

**SYNDICAT MIXTE POUR LA REALISATION
DE LA ZONE DE HAUTE TECHNOLOGIE
DU MOULIN LE BLANC**



PROCES VERBAL SOMMAIRE

Réunion du Comité Syndical
du 3 décembre 2012

Le Comité du Syndicat Mixte du Moulin Le Blanc s'est réuni le lundi 3 décembre 2012, en l'Hôtel du Département, à Charleville-Mézières.

Nombre de membres de droit en exercice : 12

Date des convocations : annoncée par courrier du 16 novembre 2012

Président de la séance : Monsieur Benoît HURÉ

MEMBRES PRESENTS

- ⇒ Monsieur B. HURE, Président du Conseil Général des Ardennes
- ⇒ Monsieur D. GUERIN, Conseiller Général
- ⇒ Monsieur A. BEAUFEY, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Ardenne
- ⇒ Monsieur M. RAMALHETE, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Ardenne
- ⇒ Madame J. BARAT, Conseillère Régionale
- ⇒ Monsieur F. TUOT, Conseiller Régional
- ⇒ Monsieur C. DUMONT, Conseiller Régional

MEMBRES EXCUSES

- ⇒ Madame C. LEDOUX, Présidente de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Ardenne
- ⇒ Monsieur JP. BACHY, Président du Conseil Régional de Champagne Ardenne
- ⇒ Monsieur M. LAMENIE, Sénateur des Ardennes et Président de la Commission de l'Administration Générale et des Finances du Conseil Général des Ardennes
- ⇒ Monsieur JM. CAMUS, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Ardenne
- ⇒ Monsieur GUENARD, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Ardenne

AUTRES PARTICIPANTS

- ⇒ Monsieur F. OGIER, Directeur Général Adjoint du Conseil Général
- ⇒ Monsieur P. CESTER, Receveur du Syndicat Mixte
- ⇒ Madame F. MICHAUX, Directrice du CROUS – Antenne de Charleville-Mézières
- ⇒ Monsieur P. BILLAUDEL, Directeur de l'IFTS

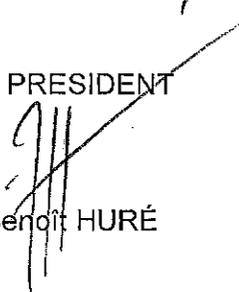
et assurant les fonctions de gestion du Syndicat Mixte : Monsieur David GUIOST (Directeur des Finances), Monsieur Francis LAFFORET (Directeur du Patrimoine) et Mademoiselle Sabrina HUBERT, agent du Conseil général des Ardennes.

Il a ensuite énoncé les différents points figurant à l'ordre du jour, qui ont donné lieux aux décisions suivantes :

Points figurant à l'ordre du jour	Décisions
Approbation des procès verbaux de la réunion du 8 octobre 2012	Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve les procès-verbaux de la réunion du 8 octobre 2012.
Orientations budgétaires pour 2013	Après en avoir débattu, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, prennent acte des orientations budgétaires présentées par le Président.
Projet de construction d'un bâtiment pour le département d'IUT à Charleville-Mézières	Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, décident de poursuivre l'étude des projets énoncés et de solliciter tous financements appropriés.
Diagnostic réglementaire accessibilité aux personnes handicapées	Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, approuve la délégation de maîtrise d'ouvrage de ces travaux au Conseil général et autorise le Président à signer tous actes s'y rapportant.

La séance est levée à 16H15.

Le PRESIDENT


Benoît HURÉ